

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 20 AVRIL 2015 A 18h30

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

Le Conseil communautaire,

- Prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de ses délégations.
- Approuve les comptes administratifs 2014 du budget principal et des budgets annexes du transport scolaire et du service public d'assainissement non collectif.
- Approuve les comptes de gestion 2014 du budget principal et des budgets annexes du transport scolaire et du service public d'assainissement non collectif.
- Approuve la décision modificative n°1 au budget principal.
- Approuve la décision modificative n°1 au budget annexe transport scolaire.
- Approuve le retrait de la délibération n°18/02/2015 du 16 février 2015 sur l'octroi d'une journée supplémentaire de congé dite « jour du président » pour les agents de la communauté de communes.
- Approuve la réalisation de la journée de solidarité en 2015 sur la base soit de 7h d'heures supplémentaires décomptées sur le solde d'heures supplémentaires soit d'un jour de RTT. Le lundi de Pentecôte sera férié.
- Approuve, pour les agents de catégorie C le paiement ou la récupération des heures supplémentaires au choix de l'agent dans la limite de 25h par mois comme le cadre légal le prévoit pour un agent à temps complet et au prorata du temps de travail pour un agent à temps non complet ou à temps partiel.
- Décide la création d'un emploi permanent d'auxiliaire de puériculture à temps complet.
- Approuve le transfert d'un agent de la commune des Allues à la communauté de communes à compter du 1^{er} juin 2015, l'agent exerçant la totalité de ses missions pour la compétence collecte et traitement des ordures ménagères.
- Approuve la modification des statuts de l'APTV afin de permettre la mise en place d'une prestation d'instruction des autorisations d'urbanisme à compter du 1^{er} juillet 2015 pour les communes des communautés de communes membres de l'APTV et de plus de 10 000 habitants. Pour les communes des autres communautés de communes (dont Val Vanoise Tarentaise), les instructions restent faites par l'Etat à titre gratuit.



- Projet maison de santé : le conseil prend acte de la présentation faite de l'avancée du projet par la Vice-Présidente Armelle ROLLAND et le Vice-Président Jean-Baptiste MARTINOT. Les conseillers communautaires réaffirment l'importance de ce projet dans le projet de territoire de la communauté de communes. Le projet d'implantation se ferait sur Bozel. Le conseil municipal de Bozel et le conseil communautaire délibéreront ultérieurement pour valider le projet.
- Prend acte des tarifs du transport scolaire applicables pour l'année scolaire 2015/2016. Les inscriptions sont à faire entre le 27 avril et le 15 juin 2015 sur internet (www.savoie.fr). Les tarifs sont inchangés par rapport à l'année dernière.

Le prochain Conseil communautaire initialement fixé au lundi 18 mai 2015 à 18h30, salle des Tilleuls à Bozel sera peut-être reporté afin de permettre la délibération sur le FPIC dont les montants ne devraient être communiqués que fin mai/début juin.